

Déclaration de dommages

Nom (ou Raison sociale) :

Prénom :

Pertes de fonds sur vignes (factures obligatoires)						
Commune	Référence cadastrale (numero et section)	Surface îlots (ha)	Année de plantation îlots	Nombre total de pieds îlots	nombre de pieds <u>palissés</u> perdus	nombre de pieds <u>non palissés</u> perdus

*Le paiement de l'indemnité des pieds perdus s'effectuera uniquement après présentation des factures acquittées de remplacement.

*Si vous avez déjà la facture, vous pouvez nous la transmettre.

Fait à

Le...../...../.....

Signature